

## PRÈS DE 1M\$ OCTROYÉS AUX ENTREPRISES DE LA MRC DE JOLIETTE JUSQU'À PRÉSENT

**MRC de Joliette, lundi 8 juin 2020** – Près de trois mois après le début de la crise de la COVID-19, c'est une trentaine d'entreprises de la MRC de Joliette de tous les secteurs d'activité qui ont bénéficié de l'un ou l'autre des programmes d'aide financière administrés par la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ). Au total, il s'agit d'un montant de près de 1M\$ qui a été octroyé jusqu'à présent pour le maintien et l'amélioration des services offerts par ces entreprises.

### **Programme d'aides d'urgence aux PME**

Depuis le 16 avril, le comité d'investissement de la CDÉJ se réunit exceptionnellement chaque semaine pour traiter les demandes du nouveau Programme d'aide d'urgence aux PME (PAUPME) et accélérer le processus. À ce jour, ce sont 22 entreprises qui ont jusqu'ici bénéficié de cette aide financière. Ainsi, près de 620 000 \$ ont été accordés sur l'enveloppe de 1,05 M\$ consentie par le gouvernement du Québec.

« Ce programme de prêts est disponible pour toutes les entreprises, peu importe le secteur d'activités. Ce sont plus de 200 demandes d'informations concernant le PAUPME qui ont été soumises à l'équipe de la CDÉJ. Les conseillers et bénévoles du comité d'investissement travaillent fort pour répondre à la demande », explique Ginette Mailhot, présidente de la CDÉJ.

L'organisation de développement économique a d'ailleurs offert 13 webinaires gratuits, réalisés par les conseillers, aux entreprises qui souhaitent obtenir de l'accompagnement afin de mieux s'y retrouver dans la multitude de prêts et d'aides financières offerts. Rappelons que les entreprises peuvent avoir accès aux PAUPME, à condition qu'elles remplissent certains critères, entre autres être en activité depuis au moins un an et démontrer qu'elles étaient en bonne santé financière avant la crise. Il s'agit d'une aide sous forme de prêt d'un maximum de 50 000 \$ à un taux d'intérêt de 3 % avec un moratoire de trois mois.

## De l'aide financière de la CDÉJ toujours disponible

Via ses activités habituelles, la CDÉJ offre également aux entreprises du territoire les fonds locaux FLI/FLS de la MRC de Joliette. Ces outils financiers permettant d'accélérer la réalisation de projets d'entreprises sont toujours disponibles malgré la situation de la COVID-19.

En plus de la gestion du PAUPME le comité d'investissement a pu traiter 3 dossiers avec le FLI/FLS pour un montant accordé de 245 000 \$ depuis le début de la crise. À cela s'ajoutent 6 entrepreneurs en phase de démarrage d'entreprise que la CDÉJ a pu aider depuis le mois de mars, grâce au programme de Soutien au travail autonome.

## En soutien aux entrepreneurs

L'équipe de la CDÉJ est à pied d'œuvre depuis le début de la pandémie afin de soutenir les entrepreneurs qui ont besoin de financement, mais également dans toutes les sphères de l'entrepreneuriat.

Tous les entrepreneurs de la MRC de Joliette qui ont besoin de soutien ou d'accompagnement sont invités à visiter le [www.cdej.ca](http://www.cdej.ca), où ils trouveront les informations pertinentes sur les services habituels et bien plus. Ils peuvent également joindre directement l'équipe de la CDÉJ en consultant le [www.cdej.ca/equipe](http://www.cdej.ca/equipe).

- 30 -

**Sur la photo :** Ginette Mailhot, présidente de la CDÉJ  
Crédit : Ysabelle Latendresse

### Source

Adèle Lavallée  
Coordonnatrice stratégies marketing et communication  
Corporation de développement économique de la MRC de Joliette  
[communication@cdej.ca](mailto:communication@cdej.ca)  
450 752-5566 poste 7